

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 24%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris- Est- Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Tous les candidats	430	5185	5140	2458	413

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2275	2251	1169	158	38,3 %
			Masculin	2910	2889	1289	255	61,7 %
			Total	5185	5140	2458	413	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris- Est- Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	219	219	10	0	0 %
				Sans mention	1833	1833	594	174	45,7 %
				AB	1324	1324	971	167	43,8 %
				B	647	647	597	37	9,7 %
				TB	159	159	152	3	0,8 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	4186	4186	2328	381	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	12	12	0	0	0 %
				Sans mention	375	375	13	8	32 %
				AB	231	231	33	8	32 %
				B	96	96	46	8	32 %
				TB	24	24	23	1	4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	738	738	115	25	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	12	12	0	0	
				Sans mention	43	43	0	0	
				AB	38	38	0	0	
				B	19	19	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				Total	115	115	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	77	43	5	1
			AB		34	27	1	1	16,7 %
			B		12	10	2	0	0 %
			TB		10	8	5	4	66,7 %
			TBF		2	2	0	0	0 %
			Total		135	90	13	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	7	7	2	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	2	2	0	0	0 %
				B	1	1	0	0	0 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	11	11	2	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	3959	3959	2287	370	89,6 %
			En réorientation	706	706	126	27	6,5 %
			Non scolarisés	360	347	26	13	3,1 %
			Scolarité étrangère	127	96	12	2	0,5 %
			Autres	33	32	7	1	0,2 %
			Total	5185	5140	2458	413	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris-Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	1743	1743	1335	212
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	618	618	316	68
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	441	441	204	22

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	327	327	177	27
			Autres doublettes	746	746	266	40
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	283	283	59	12
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	238	238	33	7
			Autres doublettes	172	172	21	5
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris- Est- Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	45 %	45 %	58,1 %	57,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	15,9 %	15,9 %	13,8 %	18,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	11,4 %	11,4 %	8,9 %	6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,4 %	8,4 %	7,7 %	7,3 %
		Autres doublettes	19,3 %	19,3 %	11,6 %	10,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris- Est- Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) - Licence - Economie et gestion (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11482)	Jury par défaut	Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	40,8 %	40,8 %	52,2 %	50 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	34,3 %	34,3 %	29,2 %	29,2 %
		Autres doublettes	24,8 %	24,8 %	18,6 %	20,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires et/ou universitaires	Pour les candidats préparant le baccalauréat : notes aux épreuves anticipées du baccalauréat si disponibles et moyenne pondérée des notes des bulletins pour les enseignements communs et pour les matières de spécialité. Pour les candidats se réorientant : moyenne pondérée des notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires et/ou universitaires	« Méthode de travail » et « Avis sur la capacité à réussir » de la fiche avenir.	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles	Évaluation de la lettre de motivation.	Très important
Savoir-être	Résultats scolaires et/ou universitaires	Éléments pris en compte « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche avenir.	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles	Évaluation de la lettre de motivation.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Expériences professionnelles et/ou personnelles	Évaluation de la lettre de motivation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Résultats scolaires et/ou universitaires	Éléments pris en compte « Engagement citoyen » de la fiche avenir	Très important
	Expériences professionnelles et/ou personnelles	Évaluation de la lettre de motivation.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Comme la commission dispose d'une information qui varie d'un candidat à l'autre en fonction de son cursus antérieur, celle-ci a décidé, afin d'assurer l'équité de traitement des candidatures, de procéder par groupe de candidats. Les candidatures sont dans un premier temps regroupées entre les candidats qui sont en train de préparer le baccalauréat et les candidats qui disposent de ce grade et qui veulent donc se réorienter pour poursuivre leurs études supérieures. Dans un second temps, les candidatures sont regroupées en fonction du type de baccalauréat ou de diplôme : série générale, baccalauréat européen, baccalauréat international, séries professionnelles, séries technologiques secondaires, séries technologiques tertiaires et diplôme d'accès aux études universitaires. Quatorze groupes sont ainsi constitués auxquels sont ajoutés deux derniers groupes : les candidats qui préparent un diplôme équivalent au baccalauréat et ceux qui disposent d'un diplôme équivalent au baccalauréat.

Le groupe des étudiants qui préparent la série générale du baccalauréat est le groupe numériquement le plus important : 67 % des candidatures. Pour ce groupe, une moyenne est calculée à partir des deux notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat, de la moyenne des enseignements communs de terminale (Philosophie, Langue vivante A, Histoire Géographie et Enseignement scientifique), de la moyenne des matières de spécialité (en prenant aussi en compte le rang du candidat dans sa classe) et de la moyenne aux épreuves de spécialité du baccalauréat. Cette moyenne est ensuite corrigée, à la hausse ou à la baisse, en fonction des appréciations portées sur la fiche avenir, en tenant compte des pratiques observées dans chaque lycée. Elle est ajustée, à la hausse ou à la baisse, en fonction du projet de formation. Enfin, cette moyenne est ajustée en fonction des deux spécialités retenues par les lycéens en terminale. Cette moyenne ainsi transformée est utilisée pour attribuer l'avis « OUI » ou « OUISI » : au dessus de 10,5/20, l'avis « OUI » est donné ; en dessous l'avis « OUI-SI ». Ainsi, de l'ordre de 63 % des candidats dans ce groupe obtiennent un avis « OUI ».

Tous les autres groupes font l'objet d'un examen qui dépend de l'information qui est disponible. Les candidats sont alors interclassés au sein des candidatures qui ont déjà été examinées.

Pour les candidats qui préparent un baccalauréat professionnel, la commission observe que l'information dont elle dispose est moins complète que l'observation disponible pour la plupart des autres candidats, en l'absence notamment d'épreuves anticipées au baccalauréat dont les notes pourraient contribuer à objectiver la capacité des candidats à réussir dans l'

enseignement supérieur. Les notes utilisées sont les notes des bulletins en Mathématiques, Économie - Droit et Français. Enfin, la commission relève la très grande difficulté, pour ces candidats, à satisfaire les pré-requis de la licence, puisque les enseignements qu'ils reçoivent ne leurs permettent d'acquérir ces pré-requis que très partiellement.

Pour les candidats qui préparent un baccalauréat technologique secondaire (comme Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, Sciences et technologie de laboratoire ou Technologique), la commission utilise les notes des épreuves anticipées du baccalauréat (les deux notes de français et la note en Histoire/Géographie), les notes des bulletins pour les matières Mathématiques, Philosophie et Langue vivante 1) et les appréciations de la fiche avenir. Une procédure comparable est mise en œuvre pour les candidats qui préparent un baccalauréat technologique tertiaire (comme Sciences et technologies du management et de la gestion, Sciences et technologies de la santé et du social, Sciences et technologies de la gestion ou Sciences technologiques du design et des arts appliquées).

Pour les candidats qui préparent un diplôme d'accès aux études universitaires, la commission examine principalement le CV du candidat.

Pour les candidats qui sont déjà titulaires du baccalauréat et qui souhaitent se réorienter, la commission dispose d'une information qui est commune à tous ces candidats : les notes qui ont été obtenues au baccalauréat. L'examen de la candidature s'appuie principalement sur une moyenne calculée à partir des notes du baccalauréat. La commission, en effet, a du mal à évaluer le degré de sincérité des déclarations des candidats quant ils justifient leur échec en 1^e année d'études supérieures et leurs motivations pour se réorienter.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation doit être sincère et personnalisé. Il doit montrer, d'une part, l'intérêt intellectuel du candidat pour l'économie et la gestion et, d'autre part, l'adéquation entre le projet d'études et un projet professionnel même vague. Il doit être rédigé dans un style soutenu mais sobre. Il peut faire référence à une expérience personnelle, en lien avec le projet de formation.

Signature :

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ,

Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12)